

# MAAD 93

## PROJET DE RÉSIDENCE MUSIQUES ACTUELLES 2023-2025



# CAHIER DES CHARGES

## RÉSIDENTICE MUSIQUES ACTUELLES | MAAD 93

### I. CONTEXTE DU PROJET

#### 1 | Le MAAD 93 — réseau des Musiques Actuelles et Amplifiées en Développement en Seine-Saint-Denis

Le réseau MAAD 93 regroupe 22 structures départementales, municipales ou associatives, à caractère non lucratif, exerçant dans les champs de l'enseignement, la pratique, l'enregistrement et la diffusion des musiques actuelles. À travers ses actions et ses outils de communication, le réseau MAAD 93 met en évidence la complémentarité des lieux artistiques et culturels adhérents, il aide à leur développement et à la préfiguration de nouveaux projets. Le réseau MAAD 93 joue un rôle de courroie de transmission et de coordination des musiques, des musicien-ne-s et des publics dans le département.

Le réseau MAAD 93 contribue à la réflexion locale sur la place des Musiques Actuelles et contribue à l'amélioration des réponses proposées en matière d'accompagnement des pratiques musicales, de diffusion d'artistes amateurs et professionnels, de croisement des publics et de formation des encadrant-e-s. Réseau associé du RIF, réseau francilien des Musiques Actuelles, le MAAD 93 coordonne à l'échelle départementale les actions politiques du réseau.

#### ADHÉRENT·E·S

**Espace Culturel Musique et Danse**, Le Blanc-Mesnil — **CECB**, Le Bourget — **Café La Pêche**, Montreuil — **Chapiteau de la Fontaine aux Images**, Clichy-sous-Bois — **Festival des Rares Talents**, Montreuil — **Instants Chavirés**, Montreuil — **Salle des Malassis**, Bagnolet — **Mains d'Œuvres**, Saint-Ouen — **OMJA**, Aubervilliers — **Pôle Musical d'Orgemont**, Epinay-sur-Seine — **Le 6b**, Saint-Denis — **La Dynamo de Banlieues Bleues**, Pantin — **L'Odéon**, Tremblay-en-France — **La Maison Populaire**, Montreuil — **Le Triton**, Les Lilas — **Théâtre des Bergeries**, Noisy-le-Sec — **Ville de Rosny-sous-Bois** — **Ligne 13** Saint-Denis — **Phonetics Festival**, Saint-Denis — **Megaphone Tour**, Pantin, **Canal 93**, Bobigny.



# CAHIER DES CHARGES

## RÉSIDENCE MUSIQUES ACTUELLES | MAAD 93

### 2 | La résidence mutualisée : un projet artistique de coopération territoriale

Les résidences mutualisées du MAAD 93 sont des projets de création itinérant sur plusieurs structures. Elles se construisent en trois temps : **création, actions culturelles et diffusion**. À travers ces projets, l'objectif du MAAD 93 est de favoriser la dynamique de réseau entre des lieux (adhérents et non-adhérents) très différents et complémentaires, tant par leur capacité à faire circuler les publics et les artistes, que par la mutualisation de moyens et de compétences. Ce projet permet également de soutenir une artiste / groupe, de favoriser le rayonnement et la médiation de son œuvre sur le territoire. Les résidences du réseau reflètent la diversité musicale de ses salles adhérentes et du territoire, toute proposition est donc la bienvenue, quelque soit l'esthétique musicale.

Pour la saison 2022-2024, le MAAD 93 accompagne le groupe **Kriill** et leur projet **Les objets sonores du 93**. Ils se proposent d'ouvrir aux publics du 93 leur travail d'utilisation d'objets sonores et de le rendre accessible à tou.tes, ainsi que d'inclure ces publics dans leur prochain album.

Lors de la saison précédente, le MAAD 93 a accompagné le groupe **Inigo Montoya** pour ciné-concert sur le sens et les émotions basé sur la réécriture du mythe d'Ulysse : les **Contes Elastiques**. Nous avons aussi porté les résidences de **Catastrophe** pour **9 + 3**, un projet de documentaire audio sur le sacré dans le 93, de **Billie Brelok** pour son projet **Las dos lunas... Y no se cuantas más**, pour une création grand format de hip-hop orchestral entièrement hispanophone mettant à l'honneur le continent latino-américain et le continent séquano-dionysien. Ainsi que La Canaille, FUFU Machine et We Insist ! pour les précédentes résidences.

Toutes les informations sur ces résidences figurent sur le [site du MAAD 93](#).



KRIILL



INIGO MONTOYA



# CAHIER DES CHARGES

## RÉSIDENCE MUSIQUES ACTUELLES I MAAD 93

### II. LE PROJET DE RESIDENCE MUTALISÉE

#### 1 | Ancrage territorial

Ce projet prendra la forme d'une résidence de deux ans, de septembre 2023 à juin 2024, sur le territoire Séquano-Dyonisien. L'artiste/le groupe porteur-se de la candidature doit résider en Région Parisienne et si possible avoir un lien avec la Seine-Saint-Denis. Les résidences s'adressent à des artistes professionnelles, ayant déjà enregistré des EP / albums et ayant déjà fait au moins une tournée de concerts.

#### 2 | Partenaires institutionnels

Les résidences mutualisées du MAAD 93 sont financées par :

- Le Département de la Seine-Saint-Denis
- La Région IDF
- le FONPEPS

#### 3 | Enjeux et critères

Pour le MAAD 93, l'enjeu est de proposer à l'artiste/groupe sélectionné-e une **résidence de création**, afin de travailler sur un nouveau projet qui aura pour vocation de s'inscrire dans le temps et de tourner dans et en dehors de la Seine-Saint-Denis (pendant ou après la résidence). À la partie création s'ajoute un fort **volet d'actions culturelles**, auquel l'artiste doit être sensible.

#### Le projet sélectionné devra répondre aux enjeux suivants :

- **Création** : Travailler et développer un nouveau projet musical
- **Actions culturelles** : Imaginer des ateliers / actions en lien avec la création qui puissent s'adresser et mêler des publics de générations, de genres et de situations socio-économiques diverses
- **Territoire** : Fédérer des structures adhérentes du MAAD 93 et des structures sociales du territoire. Favoriser la circulation des œuvres et des publics.



# CAHIER DES CHARGES

## RÉSIDENCE MUSIQUES ACTUELLES I MAAD 93

### III. BUDGET

Le budget global de la résidence, sous réserve d'attribution des subventions, s'élève à environ 40 000€ TTC / an, comprenant :

- la rémunération des artistes/intervenant·es sur les temps de création (100€ net/jour), ateliers (50€ net / heure) et diffusions (150€ net / date)
- les taxes et cotisations
- les frais de fonctionnement
- les frais logistiques (hébergement, transports et repas)
- les frais de communication
- la mise à disposition de locaux
- les frais de production et achat de petit matériel

### IV. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les éléments attendus dans le dossier de candidature sont les suivants :

- Note d'intention
- CV et / ou biographie de l'artiste/groupe
- Liens vidéos / audios
- Le dossier est à renvoyer à [contact@maad93.com](mailto:contact@maad93.com)

Si vous souhaitez des informations supplémentaires, vous pouvez contacter Anne-Laure Thomas : [annelaure@maad93.com](mailto:annelaure@maad93.com)

### V. CALENDRIER

Date limite de réception des dossiers : **vendredi 23 juin 2023**

Retour sur les candidatures et pré-sélections de 3 projets : **jeudi 29 juin 2023**

Entretien devant jury : **lundi 10 ou mardi 11 juillet 2023**



c/o MAINS D'OEUVRES - 1 rue Charles Garnier, 93400 SAINT-OUEN - 01 48 36 82 27  
Siret : 493 425 169 00031 // APE 9001Z  
[www.maad93.com](http://www.maad93.com) // [contact@maad93.com](mailto:contact@maad93.com)